

côté, nous entendons le ministre intérimaire des Finances (M. Robb) déclarer que nous avons un surplus cette fois; d'un autre côté, nous entendons l'ex-ministre des Finances (sir Henry Drayton) nier que nous ayons un surplus et prétendre au contraire que nous avons un gros déficit.

Tous mes honorables collègues admettront que voilà deux honorables députés fort importants en cette Chambre, et s'ils ne peuvent s'entendre sur cette question, que fera le simple citoyen? On devrait trouver une solution à ce problème, une fois pour toutes, car je m'imagine ce qui se passera dans le pays si des élections ont lieu bientôt, quelles déclarations l'on fera du haut des tribunes populaires, l'un des partis prenant la défense de l'excédent dont il affirme l'existence et l'autre déclarant avec autant d'énergie qu'il n'y a pas d'excédent, mais un fort déficit. Il en résultera de la confusion dans l'esprit des électeurs canadiens.

Quant aux prêts à la Grèce et à la Roumanie, c'est du grec pour plusieurs d'entre nous. J'aimerais à féliciter le Gouvernement d'avoir assuré de meilleures garanties à ces prêts, mais je ne pense pas qu'il puisse s'en glorifier plus que cela pour l'heure. Si, par exemple, il se produisait, dans un avenir rapproché, une guerre en Europe—et cela n'est pas improbable si l'on en juge par la situation actuelle de ce continent—comment pourrions-nous espérer qu'on nous rembourse une partie quelconque de ces prêts? Le Gouvernement serait bien avisé de ne pas inclure cette somme dans l'excédent tant qu'il n'aura pas perçu l'argent, et il sera alors temps de s'en servir à réduire la dette du pays.

A propos du budget, je suis cruellement déçu de ce que le Gouvernement n'ait pas tenu les promesses qu'il a faites au peuple lors des dernières élections. Le peuple de ce pays a porté un gouvernement au pouvoir, croyant que ce Gouvernement avait l'intention de tenir les promesses qu'il faisait alors au peuple. Mais nous voyons que, après quelques tentatives, il a fini par piétiner sur place. J'ai lu, avec quelque intérêt, le matin qui suivit le dépôt du budget, cet article de rédaction publié par le *Citizen* d'Ottawa. Il est intitulé "Un budget d'expectative" et il y est dit:

Personne ne s'attendait que le Gouvernement apportât des modifications considérables à la méthode de prélever les revenus, à la session actuelle. On n'en a apporté aucune. Bien que la plupart des députés se soient engagés à défendre une doctrine de libre-échange, ils semblent avoir moins de pouvoir dans le pays que le petit groupe d'intéressés qui s'opposent à la réduction du tarif.

On permet aux chefs de partis de parler de la politique nationale, mais la politique financière du Canada est déterminée par des personnes qui sont en dehors du parlement. Cela devient plus apparent chaque

[M. Lucas.]

année et continuera probablement tant que les citoyens du Canada, en tant que consommateurs, ne sauront pas réellement ce qu'ils veulent obtenir de l'établissement de l'industrie canadienne.

A l'heure actuelle, les petits groupes de capitalistes qui jouissent de la protection, des privilèges et des subventions, savent ce qu'ils veulent. Jusqu'ici, ils ont réussi à obtenir à peu près tout ce qu'ils désirent du parlement.

Il me semble que tel est l'état des choses aujourd'hui au Canada, que, tandis que nous avons au Canada depuis la Confédération des gouvernements qui faisaient appel au peuple et prêchaient certaines doctrines, il y eut toujours, j'oserais dire, un autre gouvernement derrière la scène qui tirait les ficelles. Si l'on examine le compte rendu des débats de la Chambre depuis la Confédération, l'on voit que les grandes discussions se sont produites entre les tenants de la protection et ceux du libre-échange. Les politiciens se sont évertués à remplir des pages du hansard de discours sur cette question; néanmoins nous nous trouvons aujourd'hui dans la même position, discutant le même vieux problème. Si je prends les statistiques citées par l'honorable député de Winnipeg-Sud (M. Hudson) l'autre jour, je vois que la moyenne du tarif douanier imposé à toutes les marchandises importées au Canada s'établit comme suit: En 1878, la moyenne était de 13.1; de 1883 à 1896, elle fut de 19.1; en 1898, 17.5; en 1911, 16.2; en 1922, 16.2; en 1923, 16.7 et en 1924, 15.1. Sauf pendant la période de 1883 à 1896, alors que la moyenne fut de 19.1, le tarif n'a pas varié pratiquement de plus de 1 p. 100. Je crois que ce fait doit frapper tout membre de cette Chambre et tout citoyen du pays. Il démontre que, pour ainsi dire, la même doctrine a prévalu au pays pendant toutes ces années, et je prie tout honorable député de se lever et de dire s'il est satisfait des progrès accomplis par le Canada au cours du dernier demi-siècle. Si l'on examine les statistiques relatives à la population pendant cette période, l'on voit que, en 1871, le Canada comptait 3,689,247 habitants. Le nombre total des immigrants venus au Canada pendant les 50 dernières années fut de 5,099,692, tandis que l'augmentation pour des causes naturelles fut de 3,931,125, soit un total de 12,720,074. Néanmoins nous avons, lors du dernier recensement, en 1921, une population de seulement 8,788,483. Comme je l'ai déjà dit, la même doctrine tarifaire, pour ainsi dire, a prévalu au cours des 50 dernières années, et l'on voit que nous avons perdu 3,931,591 habitants. Nous avons déboursé, pour nos services d'immigration, 30 millions de dollars et les résultats, comme je l'ai démontré, ne sont rien moins que satisfaisants. Un commerçant quelconque pourrait-il résister dans un tel état